

tagusement représentés et j'ai été heureux de remarquer, dans cette classe, un progrès assez sensible sur les expositions des années précédentes. C'est là un fait très important que j'aime à consigner ici. On ne peut trop s'appliquer à l'amélioration de la race des chevaux canadiens. Ils sont, sous tous les rapports, les mieux conditionnés pour nos travaux agricoles; vigoureux et légers tout à la fois, ils offrent, pour l'exploitation des fermes, des avantages qui se rencontrent rarement dans les chevaux étrangers à notre climat.

Par suite de la nécessité où s'est trouvée la société de tenir son exposition en dehors de l'enceinte de son terrain, elle n'a pu, cette fois, imposer aux visiteurs étrangers à son organisation, un prix d'entrée qui eût considérablement augmenté ses recettes; d'un autre côté, la chambre d'agriculture du Bas-Canada a retenu, cette année, sur l'octroi du gouvernement, un montant inusité, pour frais d'administration. Ces deux circonstances et la nécessité de combler le léger déficit de l'an dernier, ont occasionné, dans les comptes de la société pour l'année courante, un nouveau déficit de soixante dix-neuf piastres.

Cette somme n'est pas très élevée, mais il faudra de toute nécessité que les directeurs qui seront élus pour l'an prochain et qui n'auront pas à rencontrer les mêmes obstacles, travaillent à l'éteindre et à rétablir l'équilibre dans les finances de la société.

Pour arriver à ce résultat et pour compléter les travaux d'amélioration qui restent encore à faire sur le terrain de l'exposition, il suffira d'un peu d'économie chez les directeurs et d'un peu de bonne volonté chez les membres de l'association. Ces deux conditions, je l'espère bien, ne nous feront pas défaut.

Le peu d'instant que des occupations indispensables m'ont laissés pour préparer ce rapport ne m'ont pas permis de le rendre aussi complet que je l'aurais désiré. Je me flatte cependant qu'il suffira pour vous démontrer que la société n'a pas rétrogradé pendant l'année d'opérations que nous terminons aujourd'hui; mais qu'au contraire ses succès ont été proportionnés au concours que vous lui avez accordé,

Le tout respectueusement soumis.

F. G. MAROHAND,

Président. S. A. C. St. J.

St. Jean, 19 Déc, 1866.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

L'IMPORTATION D'ÉTALONS PERCHERONS PAR NOS SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

IL'EST avec un bien grand plaisir que nous constatons l'initiative vigoureuse prise par nos sociétés d'agriculture dans l'importation d'étalons français destinés à régénérer notre espèce chevaline. Personne ne conteste les qualités brillantes, la rusticité, l'élan, les vives allures du cheval canadien. Au contraire, le Canada tout entier regrette sa disparition, ou plutôt sa dégénérescence à peu près complète depuis quelques années. Nos voisins nous ont dépouillé presque entièrement de tous nos beaux et bons chevaux canadiens, à tel point qu'il est impossible aujourd'hui de retrouver un échantillon de la race pure. Il ne nous reste donc plus qu'à régénérer nos chevaux en important de la Normandie des étalons semblables à ceux qui ont créé notre race canadienne aux premiers jours de la colonie. C'est ce que nous avons conseillé depuis huit années que nous rédigeons l'organe officielle de la Chambre et des sociétés d'agriculture du Bas-Canada.

Dans quelques semaines nous aurons les étalons importés qui suivent :

Percheron.—Étalon importé par la société de Beauharnois.

Percheron No. 1.—Étalon importé par la société de l'Assomption.

Percheron No. 2.—Étalon importé par la société de Verchères No. 1.

Breton.—Étalon importé par la société de Chateauguay.

Breton No. 1.—Étalon importé par M Hébert de Chateauguay.

Anglo-Normand.—Étalon importé par la société d'Huntingdon.

Ces six étalons seront suivis de plusieurs autres, nous n'en doutons pas, et la régénération de notre race chevaline sera réalisée dans quelques années. Nous n'avons pas besoin de dire que les sociétés qui auront pris l'initiative de ce mouvement auront bien mérité du pays.

Nous voyons que la société de Chateauguay ainsi que M. Hébert importent des étalons Bretons. Notre préférence est en faveur du Percheron qui est en quelque sorte un Breton amélioré. Pour l'Anglo-